

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1760  
  
**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

personnes pourra être remise question par un vote populaire en 2009, à l'issue de la période probatoire de sept ans prévue par les accords avec Bruxelles. Un vote référendaire négatif compromettrait tout l'édifice des bilatérales. Désormais entièrement libre de ses mouvements, l'UDC pourrait user de cette arme de destruction massive. Mais la situation politique ne sera guère différente de celle qui existait lors de l'acceptation des précédents votes sur ce sujet. Lorsque l'UDC ne faisait pas officiellement campagne, son *clone*, l'ASIN prenait la relève. Et pas plus demain qu'hier, l'aile économique du parti blochérien ne saurait se rallier à une opération potentiellement suicidaire.

Par ailleurs, sur un enjeu d'une telle importance, les électeurs ne se contenteront pas d'écouter les slogans de l'opposition. Les salariés voteront en fonction de leur fiche de paie. Ils pourraient dire non si, en raison de la libre circulation des travailleurs, les salaires restent durablement à la traîne. Il semble bien que ce ne soit pas le cas. Selon une étude publiée par *La vie économique* (12/2007) l'évolution des salaires nominaux est étroitement lié à l'équilibre du marché du travail, dépendant lui-même de l'évolution conjoncturelle.

L'entrée en vigueur de l'accord avec Bruxelles a provisoirement modifié la donne. Dans la perspective de puiser abondamment dans la main-d'oeuvre européenne, les entreprises suisses ont freiné les améliorations salariales. Mais elles avaient surestimé cette ressource étrangère et corrigent aujourd'hui le tir. Les salaires sont à la hausse. Le résultat d'un vote référendaire sur la reconduction de l'accord dépendra bien plus de la bonne conjoncture et de la politique salariale que de la vigueur d'une opposition de l'UDC. La société suisse des entrepreneurs devrait en prendre conscience et accepter de signer une nouvelle convention collective. On peut faire une analyse analogue à propos de l'extension de l'accord à la Roumanie et la Bulgarie. Si l'Europe parvient à contraindre la Roumanie à améliorer le traitement de sa minorité, la flambée d'hostilité contre les Roms en Italie ou à Genève se calmera et la propagande de l'opposition perdra en efficacité mobilisatrice.

Les autres objets échappent très largement à l'influence des anti-européens patentés. L'accord *Media* n'a pas eu besoin des blochériens pour être renvoyé au gouvernement. La mise en œuvre des accords de Schengen nécessite une

modeste révision législative. Pour refouler immédiatement les étrangers en situation irrégulière, il faudra remplir un formulaire standard aux normes européennes. Impossible de mobiliser une opposition référendaire avec de tels détails. La négociation sur le marché de l'électricité (DP 1759) vise essentiellement à défendre les intérêts des grandes compagnies suisses. Dans le conflit fiscal, on voit mal ce qui sépare la position apparemment unanime du gouvernement de celle de l'UDC. La conclusion d'un accord de libre échange agricole avec Bruxelles est incertaine (DP 1748). Mais elle dépend plus de la libéralisation envisagée dans le cadre de l'OMC que de l'opposition des anti-européens. Les paysans qui tentent pour l'heure de bloquer le dossier comptent évidemment sur l'appui de l'UDC. Mais que fera en définitive Christoph Blocher qui s'est ouvertement prononcé dans un discours à l'OLMA contre le protectionnisme agricole?

En définitive, l'avenir des relations avec Bruxelles se jouera sur des données économiques et marginalement sur la détermination d'une opposition qui n'est pas si nouvelle qu'elle le prétend.